les pays en voie de développement afin de renforcer la position de ces derniers au sein de l'économie mondiale. Les ministres ont affirmé que les deux pays intensifieraient leurs efforts dans ce sens.

Les ministres ont réaffirmé qu'il était extrêmement important de promouvoir des relations économiques mutuellement avantageuses entre les deux pays pour assurer le progrès soutenu de leurs économies respectives. Ils ont rappelé que, durant leurs entretiens à Ottawa en septembre 1974, les premiers ministres Tanaka et Trudeau, considérant l'existence d'une relation économique intense et mutuellement avantageuse, avaient discuté la possibilité d'élargir la coopération économique entre les deux pays. Ils ont décidé d'un commun accord que la situation évolutive de l'économie mondiale permettait d'envisager un approfondissement et un élargissement des relations entre les deux pays. convenu, en conséquence, que des représentants des deux pays devaient procéder le plus tôt possible à l'identification des secteurs économiques du Japon et du Canada qui seraient les plus susceptibles d'augmenter les occasions de coopération économique, au profit des deux pays. Les secteurs explorés comprendraient l'industrie de fabrication et toute la gamme des secteurs primaires; les représentants aborderaient également des sujets comme l'augmentation des possibilités d'investissements mutuellement avantageux, l'intensification des rapports entre les sociétés notamment par la voie d'entreprises en participation, les échanges scientifiques et technologiques et les conditions offrant des garanties accrues au chapitre des approvisionnements et de l'accès aux marchés.

Les ministres se sont dits satisfaits que des représentants des deux gouvernements aient étudié la possibilité de reviser l'accord commercial entre le Japon et le Canada, à la lumière des résultats obtenus à la suite des entretiens entre les premiers ministres du Japon et du Canada en septembre dernier. Ils ont convenu que les représentants devraient poursuivre cette étude, car elle pourrait mener à la conclusion d'un accord plus global qui fournirait une assise contractuelle plus solide au progrès des relations économiques entre les deux pays.

Les ministres, notant avec satisfaction l'accroissement rapide des échanges commerciaux entre les deux pays, ont réaffirmé leur intention de promouvoir une plus grand libéralisation dans ce domaine et de dissuader toute mesure protectionniste; ils ont également réitéré leur objectif d'étendre la portée de leurs relations commerciales, y compris l'exportation des ressources et des produits ouvrés et manufacturés.